

Réf: Dossier N° : 47768

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PROSEEN -C&T »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA AKOUEDO PALMERAIE
LOT 98 ILOT 10, 06 BP 969 ABJ 06**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PROSEEN -C&T » .

Objet: La réalisation d'études d'ingénierie et architecturales ; La supervision et l'assistance en suivi et contrôle de chantiers ; Les travaux de construction métalliques, de bâtiments et de voirie; La fourniture d'équipements et de matériels (matériaux de chantier, mobilier de bureau, matériel informatique, consommables, équipements industriels, matériels électriques, matériels agricoles),

Divers, La participation de la société dans toute entreprise ivoirienne ou étrangère ayant un objet similaire ou connexe (entreprise industrielle et/ou de services), que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA AKOUEDO PALMERAIE
LOT 98 ILOT 10, 06 BP 969 ABJ 06

GERANT: Monsieur ANORE LEGUET PATRICK .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08605 du 29/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8064 du 29/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

